

« Au nom du père » : à propos du Journal de Louis II¹

Patrick De Neuter

Louis de Wittelsbach a 24 ans lorsqu'il écrit les premières pages de son *Tagebuch*. Les feuillets auxquels il confie aveux et résolutions répétés sont habillés d'une luxueuse couverture de cuir ornée d'un médaillon évoquant Lohengrin, ce héros wagnérien qui l'a fasciné depuis sa jeune adolescence. A 12 ans, il en connaissait le livret par cœur. On se rappelle que Lohengrin, ce Chevalier du cygne avait abandonné sa bien-aimée Elsa qu'il venait de délivrer sur le seuil de la chambre nuptiale : parce qu'elle lui avait demandé son nom.

En ce mois de décembre 1869, il y a un peu plus de deux ans que Louis II a rompu définitivement avec Sophie-Charlotte, qu'il affectionnait de surnommer Elsa. En revanche, il a capitulé devant les assauts amicaux d'Elisabeth Ney, seule sculptrice pour laquelle il accepta de poser ; seule femme aussi, extérieure au milieu familial, avec laquelle il entretient une amicale correspondance. Par ailleurs, un an auparavant, en février 1868, son grand-père et parrain, Louis I^{er}, décédait à Nice. Ce qui fut une grande épreuve pour lui.

1. Extrait légèrement modifié et augmenté du chapitre consacré au journal « secret » du roi dans *Les Folles Passions de Louis II de Bavière*, De Neuter Patrick (éd.), *Les folles passions de Louis II de Bavière*, Point hors Ligne- Eres, 1993. Ce livre rassemble des contributions de F. Bernard, G. Cacho, M-Ch. Cadeau, L. Marin, Ph. Meremans, A. Roelandts et J-P. Roussaux. Le livre contient la première traduction française complète du *Journal* de Louis II.

Le début de ce *Journal* coïncide avec une nouvelle prise de distance du roi par rapport aux affaires du royaume. A la baronne von Léonrod, son ex-nourrice, il écrit : « Il n'a jamais été aussi nécessaire de créer des décors où l'esprit puisse se réfugier dans une sorte d'asile poétique pour y oublier les angoisses de notre affreuse époque ». Il a décidé de construire son château de Linderhof dans un coin perdu de la montagne bavaroise. Ce retrait n'a pas empêché qu'en octobre éclate un nouveau conflit avec la Chambre. Par ailleurs, il a refusé de recevoir le prince Napoléon.

Une écriture particulière

Les feuillets du *Journal* sont couverts de mots, pas tous lisibles, dont la signification échappe souvent au lecteur. L'articulation de ces mots entre eux déroute fréquemment. Des phrases restent inachevées. La ponctuation fait souvent défaut. Manifestement, le souci premier n'est pas de se faire comprendre par un éventuel lecteur. Nous sommes très loin ici des *Mémoires d'un névropathe*² de D.P. Schreber (1842-1911), ce haut magistrat qui, hospitalisé à quelques centaines de kilomètres au nord-est de Munich, rédigera ses mémoires quelques années plus tard. Mémoires à propos desquels S. Freud et J. Lacan publièrent les travaux que l'on sait³.

A demi-mot, des aveux nous laissent entendre que Louis II est habité par une hantise du plaisir sensuel doublée d'une inamendable culpabilité. Les mots s'alignent : baisers, excitation, toucher, embrassement, et puis surtout : péché, chute et rechute. Aux aveux répétés s'enchaînent les résolutions, les ordres de ne plus succomber, les appels aussi à tous ceux qui, à partir de l'au-delà, pourraient apporter aide et secours dans cette lutte continuelle contre les sens.

Ce *Journal*, par le désordre de son contenu comme par celui de sa forme, par le rapport particulier dont il témoigne à l'autoérotisme, à l'homosexualité, à la religion, ainsi qu'à Louis XIV, Marie-Antoinette et Saint Louis, dévoile une série d'indices d'une psychose qui, en 1869, était encore bien cachée aux yeux de la plupart de ses contemporains. Pour beaucoup de ceux-ci, en effet, le roi était seulement un solitaire hypersensible, un rêveur un peu excentrique ou un misanthrope trop critique sur les turpitudes de ce bas monde.

Le contraste est grand entre la tenue de son écriture lorsqu'il s'adresse à l'autre, dans sa correspondance avec Wagner par exemple, et le débridement des

-
2. D.P. Schreber, *Mémoires d'un névropathe*, Leipzig (1903), trad. franc., Paris, Seuil, 1975.
 3. S. Freud, *Remarques psychanalytiques sur l'autobiographie d'un cas de paranoïa* (1911). Trad. Franc., Paris, PUF, 1954. J. Lacan, *Les structures freudiennes des psychoses*, Séminaire 1955-1956.

propos qu'il couche à la même époque, le même jour parfois, sur les feuillets de son *Journal*. Six jour avant sa mort, la différence est restée tout aussi grande entre l'écriture des notes du *Journal* et celle des lettres à sa mère, à von Ziegler et à son cousin le prince Louis-Ferdinand. Ce *Journal* met ainsi en lumière le clivage qui affecte la structure psychique de plus d'un psychotique, et cette oscillation spécifique qui était si troublante pour ceux qui fréquentaient de près le roi de Bavière pour des raisons familiales, amoureuses ou professionnelles. Le clivage affecte bien sûr tout être parlant. Celui du névrosé se différencie du clivage psychotique en ceci qu'il n'apparaît jamais, sinon de façon tout à fait déguisée, dans les rejets de l'inconscient : rêves, symptômes, lapsus ou actes manqués notamment.

Un témoignage de l'inconscient et de ses conflits

Ce *Journal* est un document tout à fait essentiel pour comprendre la structure psychique de Louis II, les difficultés spécifiques et les luttes qui furent les siennes dans le secret de sa personne. Il apporte quelques accès à une zone cachée de sa vie et il n'est pas étonnant qu'on l'ait parfois intitulé « Journal intime » et « Journal secret ». Quasi aucune référence, en effet, aux grands événements nationaux ou internationaux, ni non plus à ceux qui font la vie des familles. Impossible de constituer à partir de ces feuillets une biographie qui se tienne : ils témoignent plutôt de ce qui, au cœur du sujet, ne tenait pas, et ce depuis longtemps. Il présente aux lecteurs un assemblage de faits, de noms et de chiffres constituant une espèce de « registre », autre traduction possible de *Tagebuch*. Les lecteurs curieux des petites histoires cachées les regretteront sans doute. C'est de tout autre chose qu'il témoigne.

Pourquoi donc confier à ces feuillets – un journal garde rarement son secret – ces mots, ces phrases, ces chiffres, ces signatures qui témoignent à la fois de sa folie et de sa sensualité particulière, lesquelles étaient aux yeux des lois et aux yeux du peuple bien plus criminelles qu'elles ne le seraient aujourd'hui. Le scandale qui éclata quelques années plus tard à Vienne, lorsque Freud publia ses conceptions concernant l'onanisme et l'homosexualité en dit long sur les idées qui régnaient en cette région d'Europe à ce propos.

L'homosexualité était encore pour la religion et pour la justice un crime. N'a-t-on pas brûlé des homosexuels, à Paris, jusqu'au milieu du XVIII^e siècle⁴ ?

Quant au « péché d'Onan », les médecins de l'Allemagne du XIX^e siècle ne cessèrent de le dénoncer avec la même vigueur qu'un auteur du début du siècle

4. Ch. Melman, *Homosexualité*, Encyclopedia Universalis, vol. 8, 1968.

sous la plume duquel on pouvait lire : « Il est terrible le sceau que la nature imprime à celui qui l'outrage de la sorte ! C'est une rose flétrie, un arbre desséché en fleurs, un cadavre ambulante. Ce crime abominable étouffe tout principe de feu et de vie, et ne laisse que faiblesse, inaction, pâleur mortelle, dépérissement du corps et abattement de l'âme. »⁵

Cela n'explique pas tout de l'angoisse, de la culpabilité et de la « haine des sens » dont Louis II témoigne dans son *Journal*. Le roi était tout à fait capable de se situer en dehors des normes et au-dessus des lois de son temps. Ces jugements de valeur circulant dans la société bavaroise d'alors, ne furent néanmoins pas sans avoir quelques effets, mais relativement secondaires, je pense. Ces jugements, ces mots, firent partie, d'une façon ou d'une autre, du bagage des signifiants qui lui fut transmis par ses Autres réels : Louis II y trouva les mots pour dire son angoisse, sa culpabilité et sa haine – la ressemblance est saisissante entre certains textes médicaux de l'époque et certains passages du *Journal*. Il y trouva aussi un étayage culturel venant en quelque sorte nourrir la culpabilité et la haine des sens, qui n'étaient déjà que trop présentes pour des raisons de structure et d'histoire individuelle.

Le texte du *Journal* nous indique une des origines de cette culpabilité : la discordance entre ces pratiques et ces tendances et la représentation de pureté idéale qu'il se fait de la fonction royale. « Encore une tentation de chute et c'en est fait du droit à la couronne et au trône royal », écrit-il en juillet 1877 : Louis II a 31 ans.

Mais pourquoi l'écrire ?

Révéler une folie relativement cachée et méconnue et laisser connaître une sensualité particulièrement bannie par la culture ambiante ne pouvaient donc avoir que les pires conséquences. Dans de telles conditions, pourquoi confier de tels « secrets » à un témoin aussi peu fiable ?

Edir Grein, dans son introduction de 1925, affirme que Louis II voulait faire connaître les souffrances et les luttes qui furent les siennes. Ce n'est pas impossible. Mais pourquoi donner en lecture de tels signes de cette folie qu'il sentait venir et qu'il combattait avec toute son énergie ? Je pense que d'autres « raisons » contraignirent le roi à cet acte d'écriture apparemment peu raisonnable.

Une première réside dans le pouvoir spécifique de l'écriture : elle fixe les idées, ce qui est très précieux lorsque celles-ci sont désamarrées. Si, comme nous

5. C. G. Hufeland (1908), cité par J. Stengers et A. Van Neck, in *Histoire d'une grande peur : la masturbation*, Editions Universitaires de Bruxelles, 1984.

en avons plusieurs indices, Louis II se trouve à certains moments assaillis par des pensées qui défilent sans cesse, par des mots déchaînés et des images débridées, on comprend qu'il cherche à maîtriser d'une façon ou d'une autre cet angoissant défilé. Couler ses pensées dans des lettres d'encre se fixant sur le papier peut servir à ce but. Il ne fut pas le premier, et il ne sera pas le dernier, à faire usage de l'écriture dans un tel but. L'écriture du *Journal* rejoint et complète ainsi la construction de ses châteaux dont j'ai avancé ailleurs qu'ils étaient des équivalents de livres de pierres dans lesquels s'inscrivait une autre série de pensée et d'images plus ou moins intimes.

De surcroît, comme ses pensées sont, partiellement du moins, des injonctions que le roi se formule à lui-même, les écrire leur confère plus de force encore. Et, si c'est bien cela qui est recherché, quoi de plus normal que de donner à ces écrits cette forme empruntée aux ordonnances et aux édits des « Grands Rois » du passé, d'où les « *De par le Roy* » des Bourbons de France et les *Yo el Rey* de Charles Quint et de Philippe II d'Espagne que l'on retrouve en haut ou en bas de plusieurs de ses feuillets ? Ces emprunts placent, en outre, Louis II dans une position tierce par rapport à lui-même : celle des « Rois » des monarchies absolues d'origine divine. Louis XIV, Louis XV et Louis XVI ne constituent-ils pas pour Louis II la « Sainte-Trinité des Grands Rois de France » ? Ceci constitue, à mon sens, un des indices de cette identification psychotique de Louis II à sa fonction royale à propos de laquelle Lacan a écrit : « Il convient de remarquer que si un homme qui se prend pour un roi est un fou, un roi qui se prend pour un roi ne l'est pas moins. »⁶

Autre « raison » d'un passage à l'écriture. Dans la mesure où celle-ci fixe la pensée, elle fait aussi œuvre de refoulement. Rien d'étonnant donc à ce qu'un sujet harcelé par ses pulsions cherche dans l'écriture, sinon à les juguler, du moins à les apaiser. En ce sens, l'écriture du *Journal* serait aussi une tentative de maîtrise du défaut affectant la métaphorisation paternelle originaire ; Lacan aurait peut-être dit « un de ses noms-du-père particuliers ».

Le roi n'ouvre-t-il pas son *Journal* sur une invocation du Nom-du-Père ? Je ne puis penser que ce soit sans rapport avec sa psychose que la première ligne soit constituée par ces signifiants : « Au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit ».

Un appel au Père

De la relation de Louis II à son père réel, Maximilien de Wittelsbach, on sait bien peu de choses. Parce qu'il le racontait avec satisfaction, on connaît un rêve de Louis II, un cauchemar plutôt, dans lequel il ouvrait le cercueil de son père et le

6. J. Lacan, Propos sur la causalité psychique, in *Ecrits*, Paris, Seuil, 1966, pp. 170-171.

giflait – mais que faire d'un cauchemar sans les associations du rêveur ? On sait aussi le refus d'assister à l'inauguration d'une statue à sa mémoire. On a enfin plusieurs fois mentionné cette façon de ne pas l'appeler « mon père », mais plutôt « mon prédécesseur » ou encore « le mari de ma mère ».

Dans ce *Journal*, ce père de la réalité n'est jamais évoqué. Par contre, comme je viens de le rappeler, son *Journal* s'ouvre sur cette invocation religieuse : « Au nom du Père ». Nous pouvons en outre y constater la recherche d'une généalogie alternative, prénominale, par laquelle il se fait fils de Louis I^{er}, son grand-père et parrain et, par l'intermédiaire de Louis XVI, parrain de Louis I^{er}, il se vit descendant de Louis XV, Louis XIV et de Louis IX, le « Saint Roy » de France.

S'il est bien vrai que le psychotique souffre d'un manque d'inscription du Nom-du-Père au lieu du grand Autre et qu'il cherche à atténuer les effets de cette béance par un appel aux idéaux de substitution, on comprend bien tous ces appels à l'Autre Idéal du Moi dont ces feuillets apportent les témoignages écrits : le « grand Roy » Louis XIV, la « sainte » Marie-Antoinette, la Vierge, le Christ, et Richard Wagner, son « Homme-Dieu ».

Louis II, qui se plaisait à redire : « L'Etat, c'est moi », « Tel est notre bon plaisir », « Devoir ? Un roi ne doit jamais rien ! », écrit soudain dans son *Journal* : « Pas question ici de "Tel est notre bon plaisir". Il s'agit maintenant d'une loi à observer strictement ». Et plus loin : « Tu me protèges dans ma détresse et j'observe fidèlement Ta loi. »⁷ Ce serait chose bien étrange si l'on ne pouvait faire l'hypothèse d'une recherche d'un substitut à la carence de la métaphore paternelle.

Le transitivisme qui caractérise les autres relations de Louis II se retrouve ici dans sa relation au grand Autre. Tantôt il semble complètement s'identifier à ce grand Autre, tantôt, comme dans les derniers passages du *Journal*, il semble s'y référer comme à un Tiers à la Loi duquel il serait soumis. Ce transitivisme mortifère rend tout à fait aléatoire l'accès au désir, et des plus problématiques les rencontres, surtout avec ces petits autres de l'autre sexe.

Le *Journal* participe donc lui aussi de cette recherche de substituts au Nom-du-Père que j'ai située ailleurs comme principe premier de sa passion pour R. Wagner et de sa compulsion amoureuse à bâtir ses « chers » châteaux – ces deux passions sinthématiques qui le préservèrent de la décompensation psychotique jusqu'à l'âge de 40 ans. Cette année-là, alors qu'il est criblé de dettes, de nouvelles demandes de crédit pour la construction des châteaux lui sont refusés et le Conseil des ministres lui demande d'arrêter ses dépenses. Louis II renvoie son gouvernement et nomme son coiffeur premier ministre d'un gouvernement composé de certains de ses serviteurs et écuyers.

7. Louis II, *Journal*, 11 septembre 1870, feuillet 3.

Cette même année, F. Nietzsche publie *Par delà le bien et le mal* et Krafft-Ebbing sa *Psychopathia sexualis*, tandis que Freud ouvre son cabinet à Vienne.

